

PASSEPORT PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

PUBLIC

Cette formation s'adresse à tous les salariés impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels .

OBJECTIFS

Développer des comportements sécuritaires chez le personnel lors de son activité quotidienne

Identifier les situations dangereuses et connaître les risques professionnels associés

Pour l'employeur, **répondre** à l'obligation d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité au bénéfice des personnels dont il a la charge

METHODE PEDAGOGIQUE

La pédagogie repose sur les pratiques et expériences des participants. Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation. Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention et des risques.

ORGANISATION

Durée : 3 jours

PROGRAMME

Appréhender le cadre législatif et réglementaire et s'y repérer

Positionner le salarié comme acteur dans la démarche de prévention

-Les leviers d'actions à la disposition

-Opérer en sécurité dans une équipe

-Capacités à réagir en cas de dysfonctionnement, accident

Connaître et maîtriser les différents risques professionnels pour mieux les éviter

-Le piéton / le véhicule / la circulation

- La manutention manuelle

-Les travaux en hauteur

-Les risques mécaniques

-Consignations et dissipations des énergies et fluides des équipements de travail

-Le levage

-Risques Pression / Risque électrique / Risque incendie explosion

-Les travaux de maintenance

-Risque biologique / Risque chimique

-Bruit

-Ambiance

-Rayonnements ionisants et non ionisants

-La protection de l'environnement

Pour chaque risque sera abordé les situations et conditions dangereuses, les facteurs aggravants et les mesures de prévention techniques, organisationnelles et humaines.

QCM de fin de session sur l'acquisition des connaissances acquises et réaction